

Bureau de lutte contre l'homophobie  
et la transphobie  
Secrétariat à la condition féminine

**ÉTUDE DES CRÉDITS  
2023-2024**

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS  
PARTICULIERS DU PREMIER  
GROUPE D'OPPOSITION**

BUREAU DE LUTTE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE  
 Secrétariat à la condition féminine  
 Étude des crédits 2023-2024  
 TABLE DES MATIÈRES RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS  
 1<sup>ER</sup> GROUPE D'OPPOSITION

N° question	Questions
<b>1</b>	Nombre d'ETC dédiés au Bureau de la lutte contre l'homophobie et la transphobie et la liste des postes en indiquant s'ils sont comblés et indiquer depuis combien de temps chaque titulaire occupe son poste.
<b>2</b>	Pour 2022-2023, indiquer les sommes investies pour la mise en œuvre de la politique québécoise de lutte contre l'homophobie. État de situation, au 31 mars 2023, de sa mise en œuvre.
<b>3</b>	Pour 2022-2023, indiquer les mesures ou actions mises en œuvre dans le cadre de la Politique québécoise de lutte à l'homophobie.
<b>4</b>	Pour 2022-2023, indiquer les sommes investies pour la mise en œuvre du Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2017-2022. État de situation au 31 mars 2023, de sa mise en œuvre.
<b>5</b>	Pour 2022-2023, indiquer les mesures ou actions mises en œuvre dans le cadre du Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2017-2022.
<b>6</b>	Actions entreprises en vue du renouvellement du Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie. S'il y a eu des consultations, veuillez indiquer tous les ministères et organismes consultés, à quel moment ont eu lieu les rencontres et quelle est la somme investie pour la tenue de toutes les consultations.
<b>7</b>	Pour 2022-2023, indiquer les sommes investies pour la mise en œuvre du Plan d'action gouvernemental pour prévenir et contrer les thérapies de conversion 2021-2023.
<b>8</b>	Pour 2022-2023, indiquer les mesures ou actions mises en œuvre dans le cadre du Plan d'action gouvernemental pour prévenir et contrer les thérapies de conversion 2021-2023.
<b>9</b>	Nombre de rencontres du Comité interministériel de lutte contre l'homophobie en 2022-2023. Indiquer les dates et les lieux. Identifier les personnes présentes et les résultats obtenus pour chaque rencontre, ainsi que les objectifs à poursuivre. Indiquer les rencontres inscrites à l'agenda pour 2023-2024.

N° question	Questions
10	Mesures mises en place pour publiciser l'interdiction des thérapies/pratiques de conversion au Québec.
11	À la suite du déménagement du Bureau de la lutte contre l'homophobie et la transphobie du ministère de la Justice au ministère des Relations internationales, indiquer les coûts liés au déménagement et les conséquences sur l'organisation du travail des employés.
12	Veuillez indiquer le nombre de rencontres et le nombre de communications que votre ministère et les organismes dont il est responsable ont eu avec l'organisme Pour les droits des femmes du Québec (PDF Québec).
13	Pour 2021-2022 et 2022-2023, veuillez fournir la liste des organismes communautaires se consacrant à la lutte contre l'homophobie et la transphobie qui ont reçu un financement tout en indiquant le montant que chacun d'entre eux a reçu.
14	Pour 2021-2022 et 2022-2023, indiquer les actions et mesures mises en œuvre pour sensibiliser la population à la lutte contre l'homophobie et la transphobie.
15	Pour 2021-2022 et 2022-2023, indiquer les sommes engagées pour les actions et mesures mises en œuvre pour sensibiliser la population à la lutte contre l'homophobie et la transphobie.
16	Parmi toutes les actions et mesures destinées à soutenir les organismes LGBT, indiquer la proportion destinée aux organismes trans pour 2021-2022 et 2022-2023.
17	Parmi les sommes investies pour soutenir les organismes LGBT, indiquer la proportion destinée aux organismes trans pour 2021-2022 et 2022-2023.
18	Veuillez expliquer le processus d'attribution des sommes réservées pour le financement complémentaire à la mission des organismes LGBT prévue au Plan de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2017-2022.
19	Pour 2022-2023, indiquer les mesures ou actions mises en œuvre afin de vous conformer à la Loi portant sur la réforme du droit de la famille en matière de filiation et modifiant le Code civil en matière de droits de la personnalité et d'état civil.

N° question	Questions
20	Pour 2022-2023, indiquer les sommes investies afin de vous conformer à la Loi portant sur la réforme du droit de la famille en matière de filiation et modifiant le Code civil en matière de droits de la personnalité et d'état civil.
21	Pour 2021-2022 et 2022-2023, quelles sont les actions et mesures mises en œuvre afin que les diplômes et l'expérience que les personnes immigrantes ont acquis à l'étranger soient évalués à leur juste valeur lors du processus d'embauche, et ce, sans biais discriminatoires.
22	Pour les cinq dernières années, les actions et les mesures mises en œuvre par les membres de la haute direction pour soutenir et valoriser les programmes d'accès à l'égalité en emploi.
23	Pour 2022-2023, indiquer les mesures ou actions mises en œuvre par tous les ministères afin de se conformer à la Loi portant sur la réforme du droit de la famille en matière de filiation et modifiant le Code civil en matière de droits de la personnalité et d'état civil.
24	Pour 2022-2023, indiquer les sommes investies par tous les ministères afin de se conformer à la Loi portant sur la réforme du droit de la famille en matière de filiation et modifiant le Code civil en matière de droits de la personnalité et d'état civil.
25	Pour 2021-2022 et 2022-2023, indiquer le nombre de constats d'infraction et d'amendes donnés en vertu de l'article 3 et de l'article 4 de la <i>Loi visant à protéger les personnes contre les thérapies de conversion dispensées pour changer leur orientation sexuelle, leur identité de genre ou leur expression de genre</i> .

P1. NOMBRE D'ETC. DÉDIÉS AU BUREAU DE LUTTE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE ET LA LISTE DES POSTES EN INDIQUANT S'ILS SONT COMBLÉS ET INDIQUER DEPUIS COMBIEN DE TEMPS CHAQUE TITULAIRE OCCUPE SON POSTE.

---

Le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie compte cinq ETC de niveau professionnel : un coordonnateur et quatre agentes et agents de recherche et de planification socio-économique. Tous les postes sont pourvus.

P2. POUR 2022-2023, INDIQUER LES SOMMES INVESTIES POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE L'HOMOPHOBIE. ÉTAT DE SITUATION, AU 31 MARS 2023, DE SA MISE EN ŒUVRE.

---

En 2022-2023, 2,4 M\$ ont été investis pour la mise en œuvre de la Politique québécoise de lutte contre l'homophobie.

P3. POUR 2022-2023, INDIQUER LES MESURES OU ACTIONS MISES EN ŒUVRE DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE QUÉBÉCOISE DE LUTTE À L'HOMOPHOBIE.

---

Le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie (BLCHT) du Secrétariat à la condition féminine, est responsable de la coordination, du suivi et de l'évaluation du Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie (PAGLCHT) 2017-2022, lequel a été prolongé jusqu'au 31 mars 2023 par le Conseil des ministres.

Les bilans annuels des actions gouvernementales menées dans le cadre de ce Plan d'action, produits par le BLCHT, sont disponibles sur le site du Gouvernement du Québec (Quebec.ca), sur la page Web du Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2017-2022. Le bilan 2020-2021 y a été rendu public en 2022-2023.

En 2022-2023, le BLCHT a poursuivi la mise en œuvre des mesures du PAGLCHT sous sa responsabilité, soit :

- Mesure 9 : Soutenir les organismes communautaires engagés dans la lutte contre l'homophobie et la transphobie;
- Mesure 24 : Renforcer la sensibilisation des intervenantes et des intervenants de la santé, des services sociaux, de l'enseignement et des services publics ou communautaires sur les réalités des personnes de minorités sexuelles;
- Mesure 32 : Appuyer la recherche sur les réalités LGBT;
- Mesure 38 : Favoriser le plein déploiement des activités du Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie.

P4. POUR 2022-2023, INDIQUER LES SOMMES INVESTIES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL DE LUTTE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE 2017-2022. ÉTAT DE SITUATION AU 31 MARS 2023, DE SA MISE EN ŒUVRE.

---

Le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie (BLCHT) du Secrétariat à la condition féminine est responsable de la coordination, du suivi et de l'évaluation du Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie (PAGLCHT) 2017-2022, lequel a été prolongé jusqu'au 31 mars 2023 par le Conseil des ministres, avec un investissement de 2,4 M\$.

Les bilans annuels des actions gouvernementales menées dans le cadre de ce Plan d'action, produits par le BLCHT, sont disponibles sur le site du Gouvernement du Québec (Quebec.ca), sur la page Web du Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2017-2022. Le bilan 2020-2021 y a été rendu public en 2022-2023.

En 2022-2023, le BLCHT a poursuivi la mise en œuvre des mesures du PAGLCHT sous sa responsabilité, soit :

- Mesure 9 : Soutenir les organismes communautaires engagés dans la lutte contre l'homophobie et la transphobie;
- Mesure 24 : Renforcer la sensibilisation des intervenantes et des intervenants de la santé, des services sociaux, de l'enseignement et des services publics ou communautaires sur les réalités des personnes de minorités sexuelles;
- Mesure 32 : Appuyer la recherche sur les réalités LGBT;
- Mesure 38 : Favoriser le plein déploiement des activités du Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie.

P5. POUR 2022-2023, INDIQUER LES MESURES OU ACTIONS MISES EN ŒUVRE DANS LE CADRE DU PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL DE LUTTE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE 2017-2022.

---

La réponse à cette question est incluse à la réponse de la question P4.

**P6. ACTIONS ENTREPRISES EN VUE DU RENOUVELLEMENT DU PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL DE LUTTE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE. S'IL Y A EU DES CONSULTATIONS, VEUILLEZ INDIQUER TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES CONSULTÉS, À QUEL MOMENT ONT EU LIEU LES RENCONTRES ET QUELLE EST LA SOMME INVESTIE POUR LA TENUE DE TOUTES LES CONSULTATIONS.**

---

Au printemps 2022, le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie (BLCHT) a formé un comité interministériel de niveau professionnel composé de 22 ministères et organismes gouvernementaux chargé d'élaborer le prochain Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie. Ce comité a tenu 5 rencontres entre juin et novembre 2022. De plus, le BLCHT a tenu de multiples rencontres bilatérales avec plusieurs ministères et organismes gouvernementaux entre juin 2022 et mars 2023.

Une rencontre a également été tenue en décembre 2022 avec les SMA des ministères participant à l'élaboration du prochain Plan d'action.

Les 17 et 19 janvier 2023, trois séances de consultations virtuelles ont été tenues auprès de 33 organismes des communautés LGBTQ+ et de chercheurs universitaires, lesquels se sont exprimés sur :

1. Les grandes orientations de l'action gouvernementale en matière de lutte contre l'homophobie et la transphobie explicitées dans un document de consultation préparé par le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie.
2. Les actions gouvernementales prioritaires à mettre en œuvre en la matière.

Plusieurs membres du comité interministériel étaient présents aux consultations à titre d'observateurs.

Un projet de plan d'action est en cours de rédaction.

P7. POUR 2022-2023, INDIQUER LES SOMMES INVESTIES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL POUR PRÉVENIR ET CONTRER LES THÉRAPIES DE CONVERSION 2021-2023.

---

En 2022-2023, 0,43 M\$ ont été consacrés pour la mise en œuvre des mesures du Plan d'action gouvernemental pour prévenir et contrer les thérapies de conversion 2021-2023.

**P8. POUR 2022-2023, INDIQUER LES MESURES OU ACTIONS MISES EN ŒUVRE DANS LE CADRE DU PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL POUR PRÉVENIR ET CONTRER LES THÉRAPIES DE CONVERSION 2021-2023.**

---

En 2022-2023, le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie a mis en œuvre les mesures suivantes du Plan d'action gouvernemental pour prévenir et contrer les thérapies de conversion 2021-2023 :

- Une campagne de communication visant à sensibiliser le grand public aux préjudices vécus par les personnes qui ont subi des thérapies de conversion, majoritairement LGBTQ+ ou présumées LGBTQ+;
- La production de capsules vidéo de sensibilisation concernant les thérapies de conversion au Québec;
- Le financement prioritaire de projets d'organismes communautaires qui soutiennent les personnes survivantes aux thérapies de conversion;
- La réalisation d'une recherche sur la problématique des thérapies de conversion au Québec.

**P9. NOMBRE DE RENCONTRES DU COMITÉ INTERMINISTÉRIEL DE LUTTE CONTRE L'HOMOPHOBIE EN 2022-2023. INDIQUER LES DATES ET LES LIEUX. IDENTIFIER LES PERSONNES PRÉSENTES ET LES RÉSULTATS OBTENUS POUR CHAQUE RENCONTRE, AINSI QUE LES OBJECTIFS À POURSUIVRE. INDIQUER LES RENCONTRES INSCRITES À L'AGENDA POUR 2023-2024.**

Le Comité interministériel de lutte contre l'homophobie et la transphobie a pour mandat général de veiller à ce que les interventions des ministères et organismes gouvernementaux relatives à la lutte contre l'homophobie et la transphobie s'harmonisent et puissent se traduire par une action intégrée et cohérente.

En juin 2022, le Comité a été renouvelé et chargé de proposer les mesures du prochain Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2023-2028.

**Réunions du Comité interministériel de lutte contre l'homophobie et la transphobie**

Date	Lieu	Participants
13 avril 2022	Rencontre virtuelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ministère de la Justice</li> <li>• Secrétariat à la condition féminine</li> <li>• Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie</li> <li>• Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale</li> <li>• Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit</li> <li>• Ministère de l'Enseignement supérieur</li> <li>• Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation</li> <li>• Ministère des Relations internationales et de la Francophonie</li> <li>• Ministère de la Santé et des Services sociaux</li> <li>• Secrétariat aux Aînés</li> <li>• Directeur de l'état civil</li> <li>• Ministère de la Sécurité publique</li> <li>• Secrétariat à la jeunesse</li> <li>• Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration</li> </ul>
21 juin 2022	Rencontre virtuelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ministère de la Justice</li> <li>• Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie</li> <li>• Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse</li> <li>• Secrétariat du Conseil du Trésor</li> <li>• Ministère de la Culture et des Communications</li> <li>• Ministère du Tourisme</li> <li>• Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale</li> <li>• Office des professions du Québec</li> <li>• Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit</li> <li>• Ministère de l'Enseignement supérieur</li> <li>• Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation</li> <li>• Revenu Québec</li> <li>• Ministère de la Famille</li> <li>• Ministère de la Sécurité publique</li> <li>• Ministère des Relations internationales et de la Francophonie</li> <li>• Office des personnes handicapées du Québec</li> <li>• Ministère de l'Enseignement supérieur</li> <li>• Ministère de l'Éducation</li> <li>• Ministère de la Santé et des Services sociaux</li> <li>• Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration</li> </ul>
15 septembre 2022	Rencontre virtuelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ministère de la Justice</li> <li>• Secrétariat à la condition féminine</li> <li>• Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie</li> <li>• Ministère de la Culture et des Communications</li> <li>• Ministère du Tourisme</li> <li>• Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale</li> <li>• Office des professions du Québec</li> <li>• Ministère des Finances</li> <li>• Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit</li> </ul>

**P9. NOMBRE DE RENCONTRES DU COMITÉ INTERMINISTÉRIEL DE LUTTE CONTRE L'HOMOPHOBIE EN 2022-2023. INDIQUER LES DATES ET LES LIEUX. IDENTIFIER LES PERSONNES PRÉSENTES ET LES RÉSULTATS OBTENUS POUR CHAQUE RENCONTRE, AINSI QUE LES OBJECTIFS À POURSUIVRE. INDIQUER LES RENCONTRES INSCRITES À L'AGENDA POUR 2023-2024.**

Date	Lieu	Participants
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ministère de l'Enseignement supérieur</li> <li>• Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation</li> <li>• Ministère de la Santé et des Services sociaux</li> <li>• Secrétariat à la jeunesse</li> <li>• Secrétariat aux Aînés</li> <li>• Ministère de la Famille</li> <li>• Ministère de la Sécurité publique</li> <li>• Secrétariat du Conseil du Trésor</li> <li>• Ministère des Relations internationales et de la Francophonie</li> <li>• Office des personnes handicapées du Québec</li> <li>• Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse,</li> <li>• Revenu Québec</li> <li>• Ministère de l'Éducation</li> <li>• Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration</li> </ul>
19 octobre 2022	Rencontre virtuelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ministère de la Justice</li> <li>• Secrétariat à la condition féminine</li> <li>• Ministère de la Culture et des Communications</li> <li>• Ministère du Tourisme</li> <li>• Office des personnes handicapées du Québec</li> <li>• Ministère de l'Enseignement supérieur</li> <li>• Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale</li> <li>• Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation</li> <li>• Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité au travail</li> <li>• Ministère de la Santé et des Services sociaux</li> <li>• Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie</li> <li>• Ministère de la Famille</li> <li>• Ministère de la Sécurité publique</li> <li>• Secrétariat du Conseil du Trésor</li> <li>• Ministère des Relations internationales et de la Francophonie</li> <li>• Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse,</li> <li>• Revenu Québec</li> <li>• Ministère de l'Éducation</li> <li>• Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration</li> <li>• Secrétariat à la jeunesse</li> <li>• Ministère des Finances</li> <li>• Revenu Québec</li> </ul>
21 novembre 2022	Rencontre virtuelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ministère de la Justice</li> <li>• Secrétariat à la condition féminine</li> <li>• Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité au travail</li> <li>• Ministère du Tourisme</li> <li>• Office des professions du Québec</li> <li>• Office des personnes handicapées du Québec</li> <li>• Revenu Québec</li> <li>• Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale</li> <li>• Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation</li> <li>• Ministère de la Santé et des Services sociaux</li> <li>• Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie</li> <li>• Secrétariat du Conseil du Trésor</li> <li>• Ministère des Relations internationales et de la Francophonie</li> <li>• Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse</li> </ul>

P9. NOMBRE DE RENCONTRES DU COMITÉ INTERMINISTÉRIEL DE LUTTE CONTRE L'HOMOPHOBIE EN 2022-2023. INDIQUER LES DATES ET LES LIEUX. IDENTIFIER LES PERSONNES PRÉSENTES ET LES RÉSULTATS OBTENUS POUR CHAQUE RENCONTRE, AINSI QUE LES OBJECTIFS À POURSUIVRE. INDIQUER LES RENCONTRES INSCRITES À L'AGENDA POUR 2023-2024.

---

Date	Lieu	Participants
		<ul style="list-style-type: none"><li>• Ministère de l'Enseignement supérieur</li><li>• Ministère de l'Éducation</li><li>• Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration</li><li>• Secrétariat à la jeunesse</li></ul>

P10. MESURES MISES EN PLACE POUR PUBLICISER L'INTERDICTION DES THÉRAPIES/PRATIQUES DE CONVERSION AU QUÉBEC.

---

Le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie (BLCHT) a poursuivi les travaux pour concrétiser la mesure n°1 du Plan d'action gouvernemental pour prévenir et contrer les thérapies de conversion (2021-2023), soit « mettre en œuvre une stratégie d'information et de sensibilisation de la population ».

Cette mesure comprend une campagne d'information pour sensibiliser la population aux thérapies de conversion, rendue publique en mars 2023, de même que la création d'une page Web dédiée sur le site du gouvernement du Québec (Quebec.ca) disponible depuis l'hiver 2023 au :

<https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/violences/homophobie-transphobie/therapies-conversion>

P11. À LA SUITE DU DÉMÉNAGEMENT DU BUREAU DE LUTTE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE AU MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES, INDIQUER LES COÛTS LIÉS AU DÉMÉNAGEMENT ET LES CONSÉQUENCES SUR L'ORGANISATION DU TRAVAIL DES EMPLOYÉS.

---

Le Bureau de lutte à l'homophobie n'a pas déménagé.

P12. VEUILLEZ INDIQUER LE NOMBRE DE RENCONTRES ET LE NOMBRE DE COMMUNICATIONS QUE VOTRE MINISTÈRE ET LES ORGANISMES DONT IL EST RESPONSABLE ONT EU AVEC L'ORGANISME POUR LES DROITS DES FEMMES DU QUÉBEC (PDF QUÉBEC).

---

Aucune rencontre n'a eu lieu en 2022-2023 entre le Bureau de lutte contre l'homophobie et le transphobie et l'organisme Pour le droits des femmes.

P13. POUR 2021-2022 ET 2022-2023, VEUILLEZ FOURNIR LA LISTE DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES SE CONSACRANT À LA LUTTE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE QUI ONT REÇU UN FINANCEMENT TOUT EN INDIQUANT LE MONTANT QUE CHACUN D'ENTRE EUX A REÇU.

ORGANISMES COMMUNAUTAIRES BÉNÉFICIAIRE D'UN SOUTIEN FINANCIER DANS LE CADRE DU PROGRAMME LUTTE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE			
TITRE DU PROJET	ORGANISME	ANNÉE FINANCIÈRE DE L'ANNONCE	MONTANTS VERSÉS EN 2022-2023
BOÎTE À OUTILS : MIEUX INTERVENIR AUPRÈS DES PERSONNES LGBTQ VIVANT OU AYANT VÉCU UNE AGRESSION SEXUELLE	DIVERSITÉ 02	2021-2022	15 000 \$
TRANSPHOBIE DANS LES RELATIONS INTIMES	DIVERGENRES	2021-2022	17 500 \$
ENSEMBLE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE	ENSEMBLE POUR LE RESPECT DE LA DIVERSITÉ	2021-2022	2 500 \$
EN FINIR AVEC LES THÉRAPIES DE CONVERSION	FONDATION ÉMERGENCE	2021-2022	20 000 \$
DÉVELOPPEMENT ET DIFFUSION DES MATÉRIELS ÉDUCATIFS POUR TRAVAILLER AUPRÈS DES PERSONNES TRANS MIGRANTES	AGIR	2021-2022	22 500 \$
DÉMYSTIFIER LA DIVERSITÉ SEXUELLE ET DE GENRE AUPRÈS DES JEUNES INSCRITS EN SPORT-ÉTUDE DANS LA RÉGION DE MONTRÉAL	GRIS-MONTRÉAL	2021-2022	1 500 \$
ADAPTATION DE COMMANDE UN ANGELOT POUR LES BARS ET ÉVÉNEMENTS LGBTQIA2S+ ET IMPLANTATION À FIERTÉ MONTRÉAL	FONDATION DE L'ASEQ	2021-2022	20 000 \$
QUEER ELDERS SHARING - DEMYSTIFYING GAY CULTURE	GAI ET GRIS MONTRÉAL	2021-2022	1 650 \$
DÉMYSTIFIONS LA DIVERSITÉ SEXUELLE ET DE GENRE CHEZ NOS JEUNES!	COALITION D'AIDE À LA DIVERSITÉ SEXUELLE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	2021-2022	2 000 \$
PROGRAMMES D'INTERVENTION POUR LES JEUNES TRANS ET DE LA PLURALITÉ DES GENRES ET LEURS PARENTS	LE NÉO	2021-2022	1 700 \$
UN BALADO LGBTQ+	CENTRE INTERLIGNE	2021-2022	2 500 \$
TABLE DE CONCERTATION DES ORGANISMES DE LA DIVERSITÉ SEXUELLE ET DE LA PLURALITÉ DES GENRES DE LA CAPITALE-NATIONALE	ALLIANCE ARC-EN-CIEL DE QUÉBEC	2021-2022	1 460 \$
LAURENTIDES UNIS POUR LES COMMUNAUTÉS LGBTQIA2S	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI THÉRÈSE-DE BLAINVILLE	2021-2022	21 000 \$

P14. POUR 2021-2022 ET 2022-2023, INDIQUER LES ACTIONS ET MESURES MISES EN ŒUVRE POUR SENSIBILISER LA POPULATION À LA LUTTE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE.

---

Aucune campagne pour sensibiliser la population à la lutte contre l'homophobie et la transphobie n'a été tenue en 2022-2023.

P15. POUR 2021-2022 ET 2022-2023, INDIQUER LES SOMMES ENGAGÉES POUR LES ACTIONS ET MESURES MISES EN ŒUVRE POUR SENSIBILISER LA POPULATION À LA LUTTE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE.

---

Aucune campagne pour sensibiliser la population à la lutte contre l'homophobie et la transphobie n'a été tenue en 2022-2023.

**P16. PARMIS TOUTES LES ACTIONS ET MESURES DESTINÉES À SOUTENIR LES ORGANISMES LGBT, INDIQUER LA PROPORTION DESTINÉE AUX ORGANISMES TRANS POUR 2021-2022 ET 2022-2023.**

Voir la fiche PLQ 13.

**P17. PARMIS LES SOMMES INVESTIES POUR SOUTENIR LES ORGANISMES LGBT, INDIQUER LA PROPORTION DESTINÉE AUX ORGANISMES TRANS POUR 2021-2022 ET 2022-2023.**

---

Voir la fiche PLQ 13.

**P18. VEUILLEZ EXPLIQUER LE PROCESSUS D'ATTRIBUTION DES SOMMES RÉSERVÉES POUR LE FINANCEMENT COMPLÉMENTAIRE À LA MISSION DES ORGANISMES LGBT PRÉVUE AU PLAN DE LUTTE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE 2017-2022.**

---

L'aide complémentaire est une mesure mise en place en 2013 qui vise à remédier au manque de ressources vécu par les organismes des communautés LGBTQ+. Par cette mesure, le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie (BLCHT) souhaite assurer une plus grande stabilité des organismes LGBTQ+, favoriser la continuité de l'intervention communautaire pour contrer l'homophobie et la transphobie et limiter ainsi l'instabilité créée par le financement par projets.

Pour obtenir de l'aide complémentaire, les organismes des communautés LGBTQ+ doivent être des organismes qui relèvent du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) ou du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) pour leur financement à la mission globale.

L'aide complémentaire est versée par l'entremise des programmes respectifs de ces ministères. Pour le MSSS, le Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC), et le MESS, le Fonds d'aide à l'action communautaire autonome (FAACA). Le MSSS et le MESS ont la responsabilité de verser aux organismes visés par la mesure les sommes d'argent provenant du Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie (BLCHT) et d'assurer le suivi administratif et la reddition de comptes de ces sommes.

P19. POUR 2022-2023, INDIQUER LES MESURES OU ACTIONS MISES EN ŒUVRE AFIN DE VOUS CONFORMER À LA LOI PORTANT SUR LA RÉFORME DU DROIT DE LA FAMILLE EN MATIÈRE DE FILIATION ET MODIFIANT LE CODE CIVIL EN MATIÈRE DE DROITS DE LA PERSONNALITÉ ET D'ÉTAT CIVIL.

---

À la suite de l'adoption de la *Loi portant sur la réforme du droit de la famille en matière de filiation et modifiant le Code civil en matière de droits de la personnalité et d'état civil* (2022, chapitre 22), divers travaux ont été amorcés.

Des orientations gouvernementales sur les marqueurs de genre ou de sexe sont en cours d'élaboration, qui porteront notamment sur l'affichage des marqueurs de genre dans les documents administratifs et d'identité.

Ces orientations guideront les ministères et organismes gouvernementaux dans, notamment, l'adaptation des documents d'identité émis par l'État, comme la carte d'assurance maladie et le permis de conduire.

Lors de l'adoption de la Loi, les lois québécoises ont été partiellement révisées et adaptées pour s'assurer que les familles homoparentales ainsi que les parents non binaires puissent bénéficier d'un traitement équitable. Des travaux doivent se poursuivre afin de couvrir l'entièreté du corpus législatif québécois, incluant les règlements.

P20. POUR 2022-2023, INDIQUER LES SOMMES INVESTIE AFIN DE VOUS CONFORMER À LA LOI PORTANT SUR LA RÉFORME DU DROIT DE LA FAMILLE EN MATIÈRE DE FILIATION ET MODIFIANT LE CODE CIVIL EN MATIÈRE DE DROITS DE LA PERSONNALITÉ ET D'ÉTAT CIVIL.

---

Le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie ne dispose pas d'information à ce sujet.

P21. POUR 2021-2022 ET 2022-2023, QUELLES SONT LES ACTIONS ET MESURES MISES EN ŒUVRE AFIN QUE LES DIPLÔMES ET L'EXPÉRIENCE QUE LES PERSONNES IMMIGRANTES ONT ACQUIS À L'ÉTRANGER SOIENT ÉVALUÉS À LEUR JUSTE VALEUR LORS DU PROCESSUS D'EMBAUCHE, ET CE, SANS BIAIS DISCRIMINATOIRES.

---

Le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie ne dispose pas d'information à ce sujet.

**P22. POUR LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES, LES ACTIONS ET LES MESURES MISES EN ŒUVRE PAR LES MEMBRES DE LA HAUTE DIRECTION POUR SOUTENIR ET VALORISER LES PROGRAMMES D'ACCÈS À L'ÉGALITÉ EN EMPLOI.**

---

Le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie ne dispose pas d'information à ce sujet.

P23. POUR 2022-2023, INDIQUER LES MESURES OU ACTIONS MISES EN ŒUVRE PAR TOUS LES MINISTÈRES AFIN DE SE CONFORMER À LA LOI PORTANT SUR LA RÉFORME DU DROIT DE LA FAMILLE EN MATIÈRE DE FILIATION ET MODIFIANT LE CODE CIVIL EN MATIÈRE DE DROITS DE LA PERSONNALITÉ ET D'ÉTAT CIVIL.

---

La réponse à cette question se trouve à P19.

P24. POUR 2022-2023, INDIQUER LES SOMMES INVESTIES PAR TOUS LES MINISTÈRES AFIN DE SE CONFORMER À LA LOI PORTANT SUR LA RÉFORME DU DROIT DE LA FAMILLE EN MATIÈRE DE FILIATION ET MODIFIANT LE CODE CIVIL EN MATIÈRE DE DROITS DE LA PERSONNALITÉ ET D'ÉTAT CIVIL.

---

Le Bureau de lutte contre l'homophobie et le transphobie ne dispose pas de cette information qui relève des différents ministères.

P25. POUR 2021-2022 ET 2022-2023, INDIQUER LE NOMBRE DE CONSTATS D'INFRACTION ET D'AMENDES DONNÉS EN VERTU DE L'ARTICLE 3 ET DE L'ARTICLE 4 DE LA *LOI VISANT À PROTÉGER LES PERSONNES CONTRE LES THÉRAPIES DE CONVERSION DISPENSÉES POUR CHANGER LEUR ORIENTATION SEXUELLE, LEUR IDENTITÉ DE GENRE OU LEUR EXPRESSION DE GENRE.*

---

Cette question relève du ministère de la Justice.

